

Rapport d'activités 2013

Centre Intercommunal d'Action Sociale Sancy Artense

route de Bagnols
63680 LA TOUR D'AUVERGNE
Tél. : 04.73.21.79.79 Fax : 04.73.21.79.70
www.sancy-artense.com
e.mail : communaute@sancy-artense.com



Territoire **en ébullition !**

ACCUEILLIR // ACCOMPAGNER // INSTALLER

SOMMAIRE

PARTIE 1 : Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale.....p.3

A. Naissance du CIAS, le résultat d'un engagement dans l'action sociale
B. Composition et fonctionnement du CIAS.....p.4

PARTIE 2 : Les actions du CIAS en 2013.....p.6

A. l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
B. le Portage de Repas à Domicile.....p.7
C. le Chantier d'Insertion.....p.8

ANNEXE

- compte administratif 2013

PARTIE 1 - Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale

A - Naissance du CIAS, le résultat d'un engagement dans l'action sociale.

Situé en milieu rural de moyenne montagne, le territoire de Sancy Artense est confronté à la fermeture des services publics (trésorerie, subdivisions de la DDE, bureaux de Poste, école, etc), des commerces ou des petites entreprises locales faute de reprise. La raison d'être même de Sancy Artense Communauté est d'essayer de pallier ce phénomène en développant au mieux les services à la population.

Parallèlement aux compétences obligatoires économique et d'aménagement, et dans le but d'enrayer le déclin démographique, la Communauté de Communes s'était dotée d'une compétence facultative "*Action en faveur du cadre de vie*" pour offrir un service de proximité. C'est dans ce cadre que la Communauté a mené des actions sociales telles la gestion d'un service de portage de repas à domicile, l'organisation d'un centre de loisirs ou dernièrement la création d'une Maison des Services Publics.

De part sa situation privilégiée proche du Massif du Sancy, la Communauté œuvre également pour le développement touristique et la protection de l'environnement. C'est pour mener ses actions de promotion et de préservation que Sancy Artense a souhaité inscrire dans ses statuts : "*Action d'insertion par l'économie liée à l'entretien de l'espace, notamment des berges de rivières*" et dispose ainsi d'un chantier d'insertion.

Le chantier d'insertion est :

- une action sociale, car il permet à des personnes en difficulté sociale et professionnelle de retrouver une activité rémunérée et l'opportunité de se former ;
- une mission de service public, car l'équipe du chantier entretient les cours d'eau et les sentiers de randonnée. Elle rend aussi des services ponctuels à la Communauté de Communes (entretien et mis en place de la micro signalisation, aide au déneigement des voies, etc).

Le plan de cohésion social présenté par M. BORLOO dans sa loi du 18 janvier 2005 prévoyait que les chantiers d'insertion deviennent "*[...]des dispositifs portés par un centre communal ou intercommunal d'action sociale ou par un organisme de droit privé à but non lucratif ayant pour objet l'embauche de personnes [...] bénéficiant de minima sociaux afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, en développant des activités ayant principalement un caractère d'utilité sociale [...]*"

Au cours de l'année 2005, Sancy Artense Communauté a donc modifié ses statuts pour inscrire la compétence "*Action sociale d'intérêt communautaire*" et en confier la responsabilité à un CIAS.

La création du CIAS Sancy Artense répond donc à un double objectif :

- Pérenniser le service du chantier d'insertion ;
- Doter le territoire d'un outil privilégié et performant pour poursuivre et renforcer la politique intercommunale sociale.

Le CIAS Sancy Artense a été créé le 1^{er} janvier 2007 pour assurer trois missions :

- L'organisation d'un centre de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 12 ans et de mini camps pour les pré ados et ados, durant les vacances estivales ;
- L'action d'insertion par l'économie liée à l'entretien de l'espace, notamment des berges de rivières ;
- Le service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, malades ou handicapées.

Dans l'avenir, de nouvelles missions pourraient être attribuées au CIAS.

B - Composition et fonctionnement du CIAS.

Le CIAS est un établissement public administratif intercommunal. Même si les liens avec la Communauté de rattachement sont très étroits, le CIAS a une personnalité juridique distincte. C'est à dire qu'il dispose d'un conseil d'administration, de son propre personnel et de son propre budget.

a) Composition du Conseil d'Administration

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Président de la Communauté de Communes Sancy Artense et composé, à parité, de membres élus en son sein par le Conseil Communautaire et de personnes nommées par le Président parmi les personnes "*participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la communauté de communes*".

Le Conseil de Communauté du 17 mai 2006 a fixé le nombre des membres du CA du CIAS à 9. Le Conseil d'Administration doit élire en son sein un Vice-Président.

Président du CIAS : M. François MARION, Président de Sancy Artense Communauté

Vice-Président : M. Claude BRUT

Délégués communautaires :

- M. Claude BRUT *Saint Sauves d'Auvergne ;*
- M. Jean BOYER *Bagnols ;*
- Mme Corinne GATIGNOL *Saint Genès Champespe ;*
- Mme Christiane BONHOMME *Tauves.*

Membres nommées :

- Représentant de l'UDAF (*Union Départementale des Associations Familiales*):
Mme Mireille CHARBONNEL
- Représentant du CLIC (*Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique*):
Mme Christiane GAYDIER
- Représentant de l'ADAPEI (*associations pour personnes handicapées*) :
Mme Nadine GATIGNOL
- Représentant de l'Association Croix Marine:
Mme Marie-Jeanne MADEUF

Le Conseil d'Administration du CIAS fonctionne sur le même principe qu'un conseil municipal. Les décisions sont prises sous forme de délibérations. Il y a plusieurs réunions par an. Le Directeur du CIAS assiste aux séances dont il assure le secrétariat.

En 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : les 2 avril, 4 juin, 10 septembre et 3 décembre.

b) Le personnel

ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

Trois agents de la Communauté de Communes, concernés par la gestion de l'Etablissement, sont mis à disposition du CIAS.

Ludivine GIRAL

Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Suivi de l'ensemble des dossiers et des procédures en cours,
Analyse financière ; préparation du budget et des réunions du Conseil d'Administration

Odile PAGENEL
Responsable: Service Portage de Repas et ALSH
Secrétariat, suivi administratif,
Organisation et gestion du service de portage de repas à domicile et de l'accueil de loisirs

Adeline CESCO
Accompagnatrice de l'équipe de chantier insertion
Suivi et accompagnement du Chantier insertion

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Christine CARLIER
Agent de liaison
Gestion des commandes, édition des menus et des étiquettes, prise en charge des tournées, livraison.

Gilles ANTIGNAC
assure le remplacement de Christine Carlier

CHANTIER D'INSERTION

Gabriel ITIER
Encadrant Technique Insertion du Chantier
Assure la coordination de l'équipe :

BOULLIER Cyril
(contrat CUI CAE du 18/11/13 au 17/11/14)

(contrat CUI CAE du 15/10/13 au 28/10/13)

au 24/05/14)

CHASSARD Aurélie
(contrat CUI CAE du 16/05/13 au 31/08/13)

Claude GUIBLIN
(contrat CUI CAE DU 15/04/13 au 20/06/13)

ROUX Lucien
(contrat CUI CAE du 17/08/13 au 16/08/14)

DAHMANI Menouar
(contrat CUI CAE du 01/08/13 AU 31/07/14)

HAUTIER Serge
(contrat CUI CAE du 15/07/13 au 04/07/14)

VERGNOL René
(contrat CUI CAE du 15/04/13 au 14/04/14)

GATIGNOL Robert
(contrat CUI CAE du 15/07/12 au 14/07/13)

MARTIN Damien
(contrat CUI CAE du 15/10/13 au 14/10/14)

VERMANDEL Véronique
(contrat CUI CAE DU 15/04/13 au 14/04/14)

Cyril GATTI

MEURANT Sylvie
(contrat CUI CAE du 25/05/13

VIDAL Denis
(contrat CUI CAE du 15/04/12 au 14/04/13)

c) Dispositions fiscale et financière.

L'action sociale du CIAS Sancy Artense ne peut être menée qu'à la mesure des subventions que la Communauté lui verse pour mettre en œuvre la politique sociale intercommunale. Ainsi chaque année la Communauté verse une subvention d'équilibre au CIAS pour combler le déficit lié à son fonctionnement.

Dans le cadre Programme Départemental d'Insertion, le CIAS obtient des financements de la part du Conseil Général du Puy-de-Dôme et des aides d'État sur les salaires des emplois aidés pour contribuer aux charges de fonctionnement du chantier d'insertion.

Cf. Compte Administratif du CIAS (annexe)
voté à l'unanimité en Conseil d'Administration le 2 avril 2013

PARTIE 2 – Les actions du CIAS en 2013

A – L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est financé à hauteur de 50% par la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Des prestations personnalisées (CAF - MSA) peuvent, en fonction du niveau des revenus, être apportées en déduction des 50 % restant à la charge des familles.

Lors de sa séance du 7 février 2012, le conseil d'administration du CIAS a retenu l'offre de Léo Lagrange pour l'organisation, l'animation et la gestion de l'ALSH pour une durée de un an renouvelable 2 fois, et la Maison St Joseph à Tauves pour l'hébergement et la restauration pour la même durée.

L'ALSH s'est déroulé du lundi 8 juillet au vendredi 23 août, soit 34 jours de fonctionnement.

72 enfants ont fréquenté l'accueil et le mini camp, soit 686 journées/enfants (_ 12 % par rapport à 2012):

- 567 journées/enfants en accueil de loisirs (644 j/enf en 2012)
- 95 journées/enfants en mini camp (semblable à 2012)

- *Les tarifs :*

Les tarifs votés en conseil d'administration en mars 2012 ont été reconduits pour l'été 2013.

Il est à noter que les tarifs sont fixés en tenant compte du Quotient Familial, et , pour le mini camp, en fonction du lieu et du contenu du séjour.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

	QF < 450 €	450 € < QF < 800 €	QF > 800 €
Journée	11,00 €	13,50 €	16,00 €
Journée hors communauté	17,00 €	19,00 €	21,00 €
Semaine	52,00 €	64,00 €	76,00 €
Semaine hors communauté	80,00 €	90,00 €	100,00 €

Mini camp

	QF < 450 €	450 € < QF < 800 €	QF > 800 €
«Saint Beauzire »	85,00 €	110,00 €	130,00 €
«Saint Beauzire» hors communauté	135,00 €	150,00 €	170,00 €

Nuitée: 7 € / nuit

Les activités :

- utilisation des infrastructures intercommunales: jardin conservatoire, médiathèque , ludothèque, résidence d'artistes, complexe sportif
- sorties : plan d'eau de La Tour, château de Murol, Chambon sur lac, Lemptégy, Royal Kids, Aydat, chèvrière de Murat le Quaire
- découverte du milieu aquatique, nuitée et pêche à l'étang de Farges avec un animateur pêche
- fabrication de pain à St Sauves avec le boulanger à la retraite

- fabrication de Phénastiscopie avec Claire, agent de développement culturel à la communauté de communes
- participation au festival Horizon : Chastreix, Picherande, lac Pavin
- contes au bord de l'eau à Labesette organisés par la médiathèque
- Sport : initiations au karaté, tir à l'arc, rugby...
- découverte de l'orpillage organisé par l'Office de Tourisme
- ateliers manuels divers, jeu de piste, cuisine, grands jeux collectifs...
- soirée familles...

- *Les résultats* : nombre de journées-enfants par an

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
452	508	732	752	785	528	608	777	686

En 2013, comme en 2012, le CIAS a décidé de louer auprès des Rapides du Sancy, et pour la durée de fonctionnement de l'ALSH, un mini bus 9 places. Celui-ci était utilisé pour le ramassage quotidien dont l'itinéraire était défini à l'avance par la directrice, et pour les sorties en complément d'un bus de location pour le transport du groupe.

B – Le Portage de Repas à Domicile

Le service de portage de repas à domicile, comme l'accueil de loisirs, dépend depuis le 1^{er} janvier 2007 du CIAS. Depuis le 17 septembre 2008, la fourniture et la préparation des repas sont assurées par l'hôtel restaurant « les Voyageurs » situé à Bagnols.

Les livraisons se font tous les jours sur l'ensemble du territoire sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Mois	Nbre repas	Nbre pains	Non livrés	Moyenne
janv.-13	845	177	0	27,25
févr.-13	803	156	0	28,68
mars-13	822	173	0	26,51
avr.-13	752	154	0	25,06
mai-13	758	155	0	24,45
juin-13	784	188	0	26,13
juil.-13	857	202	0	27,64
août-13	877	195	0	28,29
sept.-13	839	210	1	27,96
oct.-13	765	248	0	24,67
nov.-13	751	239	0	25,03
déc.-13	783	205	0	25,25
TOTAL	9636	2302	1	26,41

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de repas livrés	8489	8592	8682	9783	9186	9236	9636

Il est à noter une hausse de 400 repas entre 2012 et 2013.

C – Le Chantier d'Insertion

Travaux

Les salariés, agents d'entretien, sont amenés à réaliser des tâches dans deux grands domaines d'activités que sont: **l'entretien des espaces verts et naturels** ainsi que **l'entretien des bâtiments**.

Les activités exercées par le chantier insertion sont d'intérêt intercommunal ou communal ; elles répondent à des besoins collectifs non satisfaits par des emplois privés ou publics.

En 2013, les missions du chantier ont été les suivantes:

- entretenir les berges des cours d'eau communautaires (élagage, débroussaillage) ;
- aménager et entretenir un jardin conservatoire intercommunal situé à Bagnols (entretien restauration du mobilier de jardin, entretien des espaces verts, aménagements pour la valorisation de la mare et la prairie humide du jardin);
- entretenir les espaces verts des équipements communautaires et des espaces naturels comme la piste équestre La Stèle-Cros (tonte, élagage, débroussaillage, tronçonnage);
- d'apporter une assistance technique et logistique pour la mise en œuvre des actions culturelles de la communauté de communes : aide à la construction d'une structure en bois en plein air dans le cadre du projet de Jean-Antoine Raveyre, artiste plasticien en résidence Sancy Artense, préparation des salles des fêtes avant les spectacles de la saison culturelle ArtenScène ;
- réaliser des travaux de second œuvre (réfection de peinture, aménagement d'un local associatif) et d'entretien dans les bâtiments intercommunaux ouverts au public (complexe sportif, ludothèque, médiathèque, résidence d'artistes), les logements sociaux intercommunaux et des bâtiments communaux (prestation).

A partir de mi-octobre 2013 (jusqu'à mi-avril 2014), l'emploi du temps a été revu afin que les salariés du chantier réalisent l'entretien des locaux de la communauté de communes. L'entretien était auparavant effectué par une salariée de Sancy Artense Communauté (départ suite à un déménagement). Les salariés du chantier travaillent en binôme, une semaine par mois pour l'entretien des locaux. Cette nouvelle organisation a notamment permis d'étoffer la liste des missions confiées en période hivernale et de fonctionner avec une équipe de huit personnes.

En 2013, l'équipe du chantier insertion est intervenue pour les communes du territoire dans le cadre d'une convention de prestation de services du chantier insertion. Les treize communes de la communauté ont signé une convention avec le CIAS (signature en 2013 avec Labessette , nouvelle commune intégrant la communauté de communes au 01/01/2013). Cette convention encadre l'intervention du chantier et prévoit, pour 2013, une facturation au coût horaire de 2,90€ net par heure et par agent.

Cinq communes ont fait appel aux services du chantier insertion cette année, dans le cadre d'une prestation : Cros, Labessette, St Donat, St Julien Puy Lavèze et St Sauves d'Auvergne.

Tableau présentant la répartition du temps de travail du chantier en 2013:

Interventions pour les communes	Avèze	0%	17,69%
	Bagnols	1%	
	Cros	1%	
	Labesette	2%	
	Larodde	0%	
	La Tour d'Auvergne	3%	
	Saint Donat	3%	
	St Genès Champespe	0%	
	St Julien Puy Lavèze	4%	
	St Sauves d'Auvergne	4%	
	Singles	0%	
	Tauves	0%	
	Trémouille Saint Loup	0%	
	Interventions d'intérêt intercommunautaire (équipement ou bâtiment intercommunal, manifestation)	Jardin Conservatoire	
Ludo/médiathèque		1,51%	
Complexe sportif		4,31%	
Logements sociaux		3,63%	
Rivières		23,57%	
Jonction équestre		1,32%	
Pépinière entreprise/multiples ruraux		5,82%	
OTSA		2,86%	
Résidence artiste		6,84%	
Saison culturelle		1,76%	
Siège com com		1,37%	
Entretien des locaux		4,40%	

Accompagnement socio-professionnel

Le travail de suivi du chantier s'est effectué en 2013, comme durant les années antérieures, en collaboration avec les travailleurs sociaux, la conseillère de la Mission Locale pour l'Emploi Clermont Montagne et la conseillère RSA de Pôle Emploi Chamalières.

Ce partenariat commence avant le recrutement des salariés, par la proposition de candidats (candidatures spontanées reçues par le CIAS et propositions de Pôle Emploi, des travailleurs sociaux et de la mission locale en 2013) et l'étude de leur profil (éligibilité IAE donné par Pôle Emploi).

Une instance de repérage a été réalisée entre Christine Blanchard, conseillère RSA Pôle Emploi, Evelyne Faure, référente technique Conseil Général et Adeline Cesco, accompagnatrice insertion CIAS Sancy Artense. Cette instance de repérage réalisée en février 2013 a permis d'étudier la plupart des profils des candidats pour les recrutements de l'année.

Le recrutement est effectué en interne par le CIAS. Les candidats sont reçus par la directrice générale des services et l'accompagnatrice insertion. Le Président du CIAS valide le choix de la personne retenue. En 2013, en moyenne, trois candidats dont l'éligibilité était vérifiée, ont été reçus en entretien pour un poste à pourvoir.

Le profil des candidats, le parcours des salariés et les propositions de renouvellement des contrats ont été présentés, pour information et avis, aux membres du CIAS Sancy Artense réunis le 02/04, 04/06 et 10/09/2013.

Durant le parcours insertion, la coordination est effectuée par le CIAS et plus particulièrement par « l'accompagnatrice insertion » du chantier. Chaque membre du chantier est reçu individuellement par l'accompagnatrice « insertion ». Elle fait le point avec lui sur:

- ses recherches d'emploi (aide pour la rédaction de CV et lettre de motivation, veille informative des offres sur Internet correspondant aux critères de recherche des salariés, aide pour l'utilisation du site Internet Pôle Emploi)
- les formations effectuées ou envisagées
- les stages en immersion ou les Évaluations en Milieu de Travail envisagés
- son travail au sein du chantier.

La tenue de permanences dans les locaux de la maison des services publics par Claudine Juillard (assistante sociale, 3 permanences par mois) et Karine Brugière (mission locale, 2 permanences par mois) facilite les échanges avec l'accompagnatrice insertion pour le suivi du parcours insertion des salariés.

Précédemment, des comités de suivi sociaux étaient organisés avec les travailleurs sociaux, la référente technique sociale insertion du Conseil Général du Puy de Dôme et la conseillère Pôle Emploi. Ces comités avaient pour objectifs de réaliser un bilan individuel avec le salariés sur son parcours insertion. Il n'y a pas eu de comité de suivi organisé en 2013.

Après sortie du chantier, les salariés sont recontactés par l'accompagnatrice insertion pour un suivi de leur parcours (à 3 et 6 mois après la sortie).

En 2013, cinq salariés sont sortis du chantier :

- un salarié a fait valoir ses droits à la retraite (reconnaissance de travailleur handicapé, né le 04/07/1952)

- un salarié a demandé une rupture anticipée de contrat pour intégrer un entreprise informatique en tant que collaborateur, il est sans emploi six mois après sa sortie et présente des difficultés sociales (suivi par Claudine Juillard, référente sociale, suivi difficile et irrégulier)

- un salarié était en arrêt maladie 6 mois après sa sortie et réalisait les démarches pour faire valoir ses droits à la retraite (né le 19/09/1953)

- une salariée a demandé une rupture anticipée de contrat pour intégrer en tant qu'associée un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun ; son projet s'est concrétisé

- pour un salarié, le contrat a été rompu d'un commun accord après la première semaine de chantier (ce jeune homme est suivi dans le cadre d'un CIVIS par Karine Brugière, conseillère de la Mission Locale, jeune en situation de décrochage scolaire, difficultés sociales et psychologiques suspectées mais non prises en charge).

ANNEXE

- Compte Administratif 2013